

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1652

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1450 Sainte-Croix
Annoncer les rectifications
d'adresses

1^{er} juillet 2005
Domaine Public n° 1652
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité

Glacier 3000, une histoire vaudoise

La faillite de la société symbolise la fin d'un monde où l'Etat garantit, coûte que coûte, son soutien.

La faillite de Glacier 3000, prononcée le 29 avril de cette année, brise le rêve d'une Jungfrau vaudoise. Vingt-cinq employés ont été licenciés. La société, confiée à un liquidateur, assure cependant le fonctionnement des installations pendant les mois d'été dans l'espoir de trouver une solution avant la saison d'hiver. Les négociations pour le rachat des installations se poursuivent discrètement. Une offre de 3,5 millions aurait été avancée par des investisseurs bernois, coordonnés par un ancien membre du conseil d'administration de Glacier 3000, promoteur immobilier à Gstaad et organisateur de son célèbre festival country. Mais pour l'heure l'incertitude règne et contraint tout le monde au silence.

L'idée de relier le col du Pillon au glacier de Tsanfleuron s'impose à la fin des années cinquante. Une région prête à basculer définitivement vers le tourisme de masse naissant (le premier skilift date de 1941), l'exposition nationale à Lausanne et une croissance économique sans pareille, consacrent le téléphérique inauguré en 1964. Sept ans plus tard, le premier téléski entre en fonction, suivi par le reste des remontées, bâties entre 1977 et 1993.

Au début des années nonante, une fois passée l'euphorie des Trente Glorieuses, les difficultés financières et le vieillissement

des installations réclament la rénovation et le développement du domaine. Après la fusion du Pillon - Glacier des Diablerets avec les Bernois exploitant la montée depuis Reusch, qui aboutit à la création de Glacier 3000, un projet voit le jour en 1997 doté d'un budget de septante-sept millions de francs (46,6 pour les téléphériques et 30,4 pour les équipements complémentaires en altitude: restaurant, téléskis, etc.).

Le plan de financement prévoit une souscription publique pour 11,5 millions, des participations communales (Saanen, Ormont-Dessus et Gsteig) pour 13,5 millions, des prêts bancaires pour 16,5 millions, un prêt LIM sans intérêt (Loi sur les investissements dans les régions de montagne) de 10 millions, une contribution de l'Etat de Vaud de vingt millions de francs (huit attribués via le Fonds d'équipement touristique cantonal et douze par décret), plus 5,5 millions de cash-flow hérités des deux sociétés avant la fusion. La part du canton va exclusivement au renouvellement du téléphérique du col du Pillon mis en service en 1999. Entre 2000 et 2001, le nouveau télésiège du Scex Rouge et surtout le self-service et le restaurant conçus par l'architecte tessinois Mario Botta, complètent l'offre proposée aux touristes.

continue en page 2

Sommaire

Le financement de l'AI passe
par une augmentation de la TVA.
page 3

Le chômage des jeunes inquiète la Conférence
internationale du travail.
page 4

Les paysans suisses bénéficient toujours
d'un protectionnisme généreux.
page 5

Une confédération de commune pour la région genevoise.
page 6

Quand Erasme régnait sur les lettres européennes.
page 7

Feuilleton d'Anne Rivier.
page 8

CFF

C'est bien la régularité, la normalité des prestations, en l'occurrence celles des CFF, qui devraient faire notre admiration. Paradoxalement, moins les pannes sont nombreuses et plus croît notre intolérance à l'égard des désagréments qu'elles créent.

Edito page 3